Relations Paroisse Commune

Visite de courtoisie du nouveau président du conseil de paroisse de Compesières, le mercredi 29 juillet 2021 à 10h30.

Présents: Béatrice Guex-Crosier, maire, Claude Crottaz, secrétaire générale. JF Mabut, président du Conseil de paroisse, André Crettenand, responsable des bâtiments.

Une liste des points à traiter a été adressée à la commune

1) Restaurant scolaire

Suivi de la visite du 8 juillet (PV).

Le PV est validé.

Info:

André Crettenand, responsable des bâtiments de la paroisse, assurera le suivi

Stockage des chaises et chariots

La commune se dirige vers l'installation d'un conteneur au coin est de la salle St Sylvestre de manière à ce qu'il soit accessible sur un sol dur. L'option de rouvrir une porte dans le hangar et de ménager parallèlement dans les écuries un espace de stockage de 50m2 demandé par la paroisse est une réserve, si le Service des monuments et des sites (SMS) devait refuser l'installation du conteneur.
Mme le Maire précise que la commune a noué de bonnes relations avec le nouveau chef du SMS. L'adoption du plan de site de Compesières et le Master plan (Compesières jusqu'à Charrot), qui sont liés, est à bout touchant. Elle devrait permettre d'ici 12 mois à la commune d'achever l'aménagement des cours et chemins situés au nord de l'église et autour de la salle St-Sylvestre.
A noter que la SMS envisage de classer l'école 1900 et de faire de même avec l'église.

Remise des clés, lundi 23 août à 11h.

Nettoyage de rentrée

Le grand nettoyage de la salle St Sylvestre et l'installation du restaurant scolaire aura lieu le 30 août à la première heure.
Impec Service a acquis un nettoyeur Taski qui pourrait être logé dans les WC handicapés.

2) Aménagements de la cour Jura de la salle St Sylvestre

Projet sol et palox

La paroisse présente brièvement son projet de réaliser à ses frais un surfaçage provisoire de manière à aligner les niveaux aux seuils des portes de la salle (Projet d'un contrat de prêt à usage voir ci-dessous).
Ce projet est suspendu à l'adoption du plan de site susmentionné.

Installation de tentes, bancs, tables extérieurs pour une réception

Cette question n'a pas fait l'objet d'un accord protocolé avec l'ancien Mairie, précise André Crettenand. Il était question d'un usage à bien plaire par la paroisse d'un espace de 4 à 5 mètres autour du bâtiment.
Mme le maire accepte à titre de test que le prochain mariage du 28 août puisse installer une ou deux tentes de 4X4 m2 et des bancs et tables du côté Salève de la salle mais pas du côté Jura. Un protocole d'accord pourra être conclu ultérieurement en fonction aussi des aménagements définitifs des cours.

3) Nettoyage des espaces publics

Installation et levée de poubelles et cendriers

Les espaces publics sont entretenus et nettoyés par la commune. En revanche, il appartient à ce stade à la paroisse d'installer des cendriers provisoires non fixes et de les vider.

Balayage, déneigement et salage des espaces publics

Dito

4) Avenir de la ferme de Compesières et plan de site

Point de situation

Avant cinq ans, il est peu probable qu'un projet démarre s'agissant de la ferme. La commune concentre ses efforts sur la construction de la nouvelle école. Le planning prévoit toujours l'obtention d'une autorisation de construire au printemps 2022 et une rentrée des classes en août 2024

Passage à pied entre la cour nord du château et l'espace Jura de la salle

Ce passage est toujours prévu. Et sera réalisé lorsque la nouvelle école permettra la démolition de l'ancienne salle des catéchismes.

5) Musicales

Prochaines sessions des Musicales: 12,13,14 novembre 2021.
La commune octroie une subvention de 10'000 francs par année aux Musicales.
En marge, le président du Conseil de paroisse évoque l'opportunité de demander un devis de nettoyage de l'église après les concerts, ce qui permettra de donner une valeur aux travails des bénévoles qui font actuellement ce travail.

6) Projet de rénovation/reconstruction de l'orgue…

A l'initiative de Claire Haugrel, une association présidée par Véronique Dewaele avance dans son projet de reconstruire l'orgue de l'église de Compesières.

La commune a reçu les deux initiatrices de ce projet qu'elle accueille avec intérêt. Mme le Maire signale qu'elle prévoit d'inscrire une ligne budgétaire à cet effet dans le budget 2022 et possiblement 2023 de la commune.
L'association pour la reconstruction de l'orgue sera auditionnée par la commission de la culture du Conseil municipal le 20 septembre.

7) Autres points à évoquer

Inauguration officielle de la salle St Sylvestre

La séance devrait avoir lieu autour du 15 septembre. La date sera prochainement communiquée. La paroisse se réjouit de recevoir les autorités communales et les présidents et représentants des associations communales. La séance du Cartel pourra avoir lieu à la salle de réunion du premier étage.

Communication

Le président remercie les autorités communales de diffuser dans le bulletin communal les horaires des offices

Dépliant Compesières

Le président du Conseil de paroisse s'enquiert du stock du dépliant réalisé par Mémoire de Bardonnex sur l'église de Compesières et la possibilité d'une éventuelle réédition.

Télécom

Le président du Conseil de paroisse informe les autorités communales des démarches entreprises par la paroisse pour installer si possible des antennes de téléphonies dans le clocher de Compesières

En fin de séance, est remis aux autorités communales une copie du règlement et tarif 2021 de location de la salle Saint-Sylvestre.

La séance se termine à 11h30.

Cour Jura de la salle St Sylvestre. Projet de contrat de prêt à usage (ajourné à l'automne 2022)

Le présent contrat de prêt à usage permet à la paroisse d'aménager provisoirement la partie de la cour Jura de la salle Saint-Sylvestre afin d'aligner le niveau du sol au seuil des portes et des caniveaux.

La paroisse pourra aussi possiblement installer une série de palox le long de la barrière en bois qui divise la cour en deux parties. Ces palox emplis de terre végétale pourront être plantés de divers végétaux (voir photos).

La paroisse obtient par ailleurs un espace de rangement de 50m2 dans la ferme.

Les aménagements sont réalisés et entretenus aux frais de la paroisse après consultation de la Mairie.

Ce contrat de prêt à usage s'interrompra d'office aussitôt l'entrée en force d'une autorisation de rénovation-transformation de la ferme de Compesières ou de la réalisation d'un surfaçage final et durable des cours et emplacements publics du site.